



## Syndicat **CGT** des Territoriaux de la ville d'Arles et du CCAS

Arles , le 18 janvier 2022

### Lettre d'information **CGT**

Comme nous vous l'avions précédemment annoncé, **nous appelons à suivre massivement l'appel à la grève du 27 janvier 2022 déposé par la fédération CGT des Services Publics.** Appel national , intersyndical et interprofessionnel, pour nos salaires, nos emplois et de meilleures conditions de travail et de vie.

Le 27 janvier 2022, la Confédération Générale du Travail a décidé d'appeler l'ensemble des salariés du privé et du public à faire grève pour que leurs revendications salariales soient entendues et mises en œuvre par le gouvernement.

Dans tous les secteurs, l'austérité salariale est de plus en plus insupportable. Il en va de même pour les fonctionnaires territoriaux dont les rémunérations sont bloquées depuis douze ans à cause du gel du point d'indice.

Dans le même temps, les mesures de la loi dite de transformation de la fonction publique s'appliquent : vol des congés (passage aux 1607 heures), lignes directrices de gestion de l'austérité, remise en cause de nos instances paritaires, remise en cause du droit de grève... codification de notre statut et liquidation de la fonction publique de carrière.

En effet, les garanties statutaires des fonctionnaires citoyen.nes, reposant sur les principes d'égalité, d'indépendance et de responsabilité sont les conditions d'exercice d'une Fonction Publique au service de l'intérêt général, du progrès social et de la démocratie. Loin de constituer un privilège, elles sont constitutives d'un choix de société en permettant notamment le rendu d'un service public neutre, impartial protégeant les usager-e-s contre les dérives potentielles de décisions politiques, administratives, etc...

La loi dite de transformation de la Fonction Publique entend bien changer la nature de la Fonction Publique Territoriale et le gouvernement utilise des moyens de grande ampleur afin d'atteindre ce but.

Les raisons de la colère ont atteint leur pleine maturité !

**Aussi, nous appelons les fonctionnaires territoriaux, agents publics, contractuels du champ territorial, à faire grève le jeudi 27 janvier 2022 :**

- Pour le dégel du point d'indice et son augmentation **immédiate** de 10% ;
- Pour le rattrapage de toutes les pertes accumulées depuis 12 ans ;
- Pour la réaffirmation de la valeur du point comme élément essentiel du traitement et du calcul de la retraite ;

**Ainsi que :**

- Pour l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique dans sa totalité et dans toutes ses déterminations, ce qui passe par l'annulation des ordonnances qui en sont issues ;
- Pour le retrait du projet de loi 3 DS, dont la « différenciation » des droits est l'objectif principal ;
- Pour 10% de temps de travail en moins, ce qui passe par le rétablissement de tous les accords sur le temps de travail passés avant 2001 ;
- Pour une augmentation de 10% des effectifs de la Fonction publique ;
- Pour une stricte égalité des salaires entre les femmes et les hommes ;
- Pour en finir avec l'état d'urgence dit sanitaire et ses mesures liberticides et coercitives ;
- Pour la défense et le renforcement des Services publics locaux et l'arrêt de tous les processus de privatisation ;
- Pour l'abrogation du jour de carence...

**Mais également sur le plan local de faire entendre votre colère et notre désapprobation quant à la gouvernance actuelle de notre collectivité.**

**Rejoignez-nous massivement le jeudi 27 janvier 2022 :**

- à 10 h 30 au kiosque à musique, Boulevard des Lices, et
- à 14 h 00 devant l'entrée principale de l'hôpital pour marquer notre soutien au Personnel Hospitalier.

Pour le Syndicat **CGT** des Territoriaux de la Ville d'Arles et du CCAS  
Maria NOGUEIRA  
Secrétaire Générale